



Lettre ouverte à Monsieur Fabrice Cumps, Premier Échevin en charge de l'Enseignement, des Finances, du Personnel, de l'Informatique, de l'Economat et des Projets subsidiés.

Anderlecht, le 19 septembre 2012

Monsieur le Premier Échevin,

Cette lettre ouverte de 2m20 sur 1m53 que nous vous adressons aujourd'hui est à la mesure de la taxe communale que vous nous imposez: DÉMESURÉE! Si démesurée qu'à elle seule, elle met en péril l'ensemble du parc hôtelier de la commune, alors que ce secteur représente une valeur ajoutée pour la commune en termes d'emplois qualifiants et de proximité, de développement économique et de valorisation de l'espace public.

La taxe que vous nous avez imposée, sans aucune information ni concertation du secteur voici un an maintenant, est pratiquement la plus chère de la région Bruxelles Capitale. Elle est bien supérieure à ce qui se fait à Bruxelles Ville et le double par rapport à des quartiers comme le quartier européen, alors que le pouvoir d'attraction touristique de ces communes n'est absolument pas comparable.

Ainsi nous nous trouvons dans la situation paradoxale où nos prix sont parmi les plus bas de la Région, mais où la taxe communale est la plus haute de Bruxelles Capitale!

Aucun hôtelier anderlechtois n'est capable de supporter un tel impôt; la disproportion avec notre pouvoir contributif est telle que cette taxe est totalement absurde. Actuellement, elle équivaut à la confiscation pure et simple de notre outil de travail.

Cette lettre ouverte vient au terme d'une année de présentations et de réunions où nous vous avons expliqué la vie de nos hôtels, les caractéristiques liées à leur localisation et leurs défis. Nous avons proposé une taxe d'un montant tenant compte de nos possibilités. La taxe ainsi calculée correspond à un tiers de celle de Bruxelles Ville. Qu'en-pensez-vous? Quel est votre retour sur cette proposition faite la première fois en octobre 2011?

Que cela soit clair: aucun hôtelier ne conteste le principe même de la contribution, mais elle doit être à la mesure des réalités de l'hôtellerie anderlechtoise!

Nous sommes le 19 septembre. Plus d'un an s'est écoulé depuis l'adoption de cette nouvelle taxe et notre contestation de celle-ci. Aujourd'hui nous pensons avoir droit à une réponse claire des autorités communales. À l'instar du format démesuré de cette lettre ouverte, le temps de notre attente n'est-il pas également disproportionné? Est-ce normal que nous devions aborder une deuxième année dans l'incertitude fiscale la plus totale? Est-ce normal de rester sourd face à des arguments démontrant l'absurdité du montant de cette taxe et la situation financière intenable dans laquelle elle plonge injustement les hôteliers? Est-ce normal qu'en ces temps de crise vous risquiez la suppression de bon nombre d'emplois?

L'ensemble des hôteliers anderlechtois, avec le soutien des associations représentant le secteur, attendent l'annonce salvatrice d'une proposition de taxe ajustée à la situation de la commune. Ce sera un signal clair de votre volonté à voir le secteur hôtelier poursuivre son développement à Anderlecht.

Nous attendons votre réponse dans les plus brefs délais.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le premier Échevin, nos sincères salutations.

  
P. Blondiau  
Apparthôtel Midi

  
M. Cissoko  
Hôtel New Prince  
de Liège

  
H. Erbas  
Hôtel Aviation

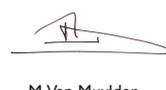
  
A. Hermans  
Hôtel Van Belle

  
K. Nayani  
Hôtel Ravenstein

  
C. Poulgouras  
Hôtel Be Manos

  
O. Ries  
Hôtel Erasme

  
R. Van Weyenbergh  
Brussels Hotel Association

  
M. Van Muylder  
Fed HoReCa Bruxelles

  
M. Ziadi  
Hôtel Scandinavia

  
T. Jousse  
Florist Ustel Midi